Département de la Charente-Maritime

Commune de Grandjean

PLAN LOCAL D'URBANISME



5i – Liste des éléments identifiés au titre du changement de destination

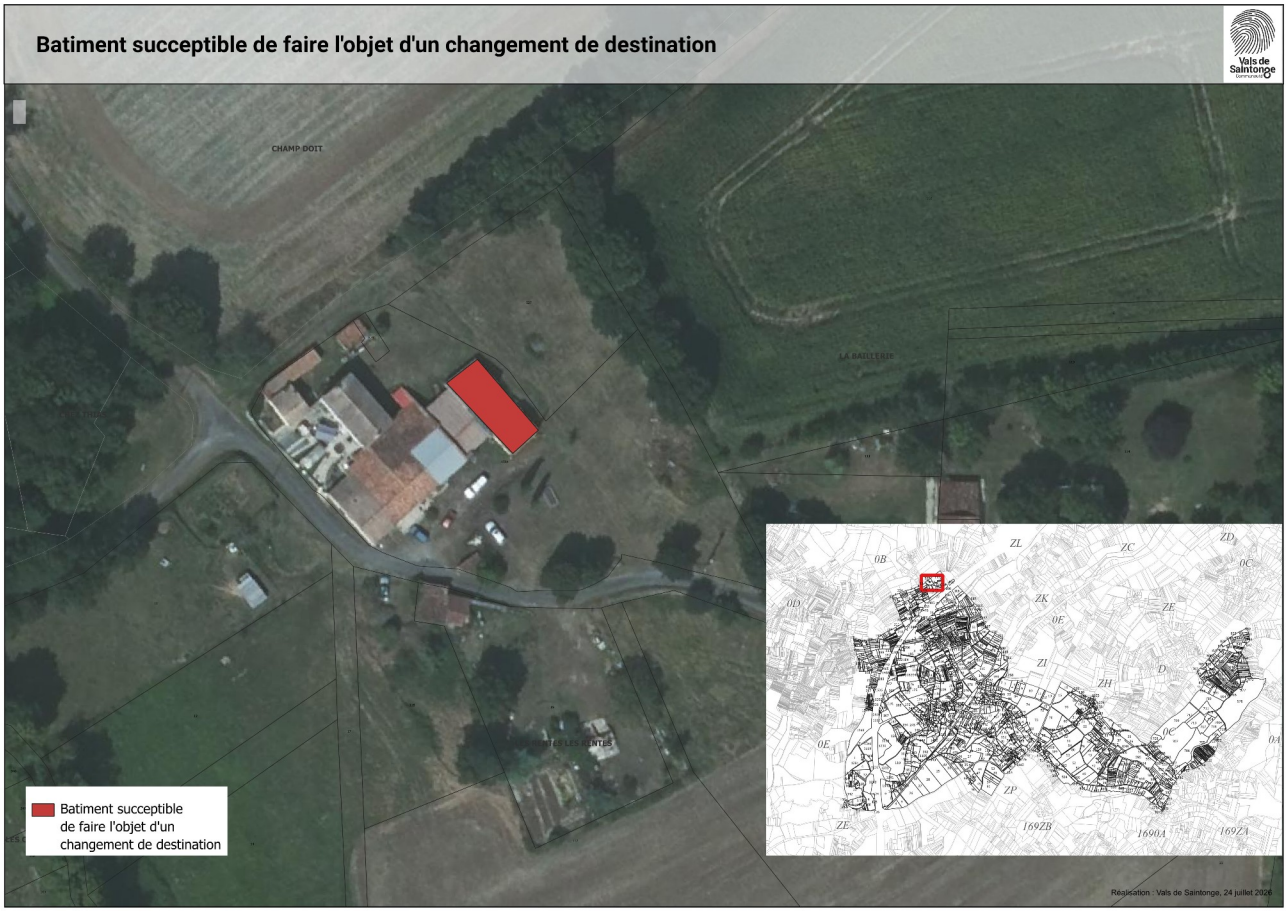
	Prescription	Arrêt	Approbation
Carte Communale	18/07/03	-	17/05/06
Élaboration PLU	21/11/14	30/09/25	07/10/26

Le Maire,

Marie-France GORON

Éléments de patrimoine agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L. 151-11 du Code de l'Urbanisme)

La carte ci-dessous présente la position des différents bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination sur le territoire communal.



L’ensemble du bâtiment est identifié sur le plan de zonage par une étoile doublée de deux cercles.

Vue par l’Ouest du changement de destination :



Vue par l’Est du changement de destination :



Vue d’ensemble du changement de destination par le Nord :



Numéro plan de zonage	2
Références cadastrales	A1564
Localisation	La Baillerie